

INFORMATIONS sur AMEREVE AQUITAINE ANTILLES

1 La modernisation d' AMEREVE passe par une nouvelle organisation du fichier afin que nous soyons toujours prêts à répondre à une demande nouvelle d' adhésion ou ne pas oublier des adhérents dans nos envois.

La première année j'ai dû refaire un fichier, j' ai essayé de faire un « Mix » afin de ne pas effectuer trop de changements et surtout afin de pouvoir faire un état des lieux de l' AMEREVE. Il y a eu probablement des ratés, je vous prie de m' en excuser, mais nous allons nous améliorer dans un climat plus serein. Les Mises à jour administratives sont presque terminées.

Ce n' est pas un péché de vouloir moderniser l' AMEREVE. Nous devons nous adapter aux contraintes modernes réclamées par les autorités administratives ,imprimeur, la poste et autres prestataires sans prendre d'intermédiaires plus ou moins coûteux et pour une gestion mieux adaptée.

J'ai décidé de confier au Dr LEMARCHAND qui est informatisé le soin de prendre en charge les adhérents (1personne) afin que nous puissions avoir une liste complète et actualisée des adhérents et leur envoyer leur renouvellement et le bulletin ++.

De la même façon, nous pourrions adresser des mails d'informations, des alertes, des modifications de programmes à des groupes ciblés (Dr LEMARCHAND, Dr LENOEL)

Madame MIRANDE n' est pas informatisée et de plus aura des travaux (TRAM) pendant quelques années à 2 pas de son domicile et il sera difficile pour nous de faire une navette de papiers ; cependant elle continuera le rôle qu' elle tient depuis des années à savoir celui de trésorière et de responsable pour les sorties et restaurants en binôme avec Me MICHAUD (nécessité d' avoir un Email pour les prestataires d' activités)

DONC attention à partir de juin 2016 adresser vos demandes d' adhésions ,renouvellements et chèques au Dr LEMARCHAND 06 85 66 32 10 aj.lemarchand@gmail.com 82 CHEMIN DES PLATEAUX 33270 FLOIRAC

Auparavant il y avait une liste de Mr MORINEAUD qui était un recensement des emails des adhérents certes mais qui était totalement déconnectée de l' envoi des bulletins et de la liste des adhérents annuels à laquelle nous avons eu accès trop tardivement donc nous avons dû faire une liste actualisée des adhérents par an et conforme (pour l'imprimerie et la poste)

2 La trésorerie d' AMEREVE

A J' avais pour l' AG préparé quelques diapos sur la comptabilité mais je n' ai pu vous les montrer.

A l' avenir le rapport sur la trésorerie sera illustré par des diapos de l' audit annuel informatisé et papier de l' expert comptable afin que vous soyez informés de façon plus académique de la trésorerie d' Amereve.

B Depuis 2010 , AMEREVE est en déficit depuis 2010 mais ses réserves sont utilisées depuis plusieurs années.

La situation étant ce qu' elle est .Je dois équilibrer les comptes Je ne peux continuer à utiliser les réserves qui seront peut être utiles pour des projets sociaux de l' AMEREVE ou pour l' avenir.

Il me semble qu' il est nécessaire que l' association fasse tout pour équilibrer recettes et dépenses .L'assemblée générale a voté une augmentation de la cotisation pour 2017 le 10 Mars sur la demande du Dr LEDUC .J' ai pu réaliser des économies sur le bulletin en faisant la maquette , en tapant directement les articles à inclure et les informations à joindre en éliminant les intermédiaires .C' est un travail conséquent pour moi mais « rentable » pour AMEREVE.

C D' autre part Nous versons 4000 € de dons à l' AFEM qui est une somme énorme par rapport à nos recettes .

Nous avons décidé au CA tous ensemble de suspendre ce don pour un an. Ce n' est pas la décision isolée de la présidente mais la décision du CA. Cette suspension est d' autant plus justifiée qu' il n' y a que 3 associations régionales sur 16 qui verse 4000 € à la FARA afin de constituer une bourse de 16000€ pour l' AFEM.

Il ne s' agit pas d' un manque de confraternité ,de solidarité ou d' égoïsme il s' agit d' assainir nos finances (à noter que l' AFEM reçoit des dons de beaucoup d' associations et d' institutionnels et avait des recettes en 2015 de 1750 000€ environ)

D' autre part les orphelins de médecins ont un statut réservé à la Carmf et le Fonds d' action sociale s' emploie à délivrer des secours aux familles qui le nécessitent sur demande.

D Par contre ,il me semble que les réserves pourraient être employées

- pour une « **journée consacrée à nos aînés** » qui ne peuvent participer à nos activités du fait d' une mobilité réduite ou autres pathologies ou tout simplement la peur de sortir seuls ou s' estimant trop « âgés » et que l' on pourrait emmener à une sortie , à un spectacle avec prise en charge de chez eux et retour chez eux par un moyen de transport adapté à leurs difficultés .

- et /ou pour financer tout simplement **un site plus adapté** à notre association plus ludique et plus pratique (environ 100 € par an)

3 Enfin, il me semble nécessaire que chaque membre du Bureau et CA ait un rôle bien défini et une tâche précise (c' est ce qui explique la liste de la première page assez longue)

afin de pouvoir remplir cette tâche le plus aisément possible et que vous ,nos adhérents, vous puissiez aussi avoir un interlocuteur en fonction des activités ou de vos demandes.

Bien sûr à chacun de nous de s'organiser pour remplir sa tâche dans les temps impartis

-afin que cette tâche ne soit pas « super chronophage » car pour beaucoup.....je crois! (ce n' est pas évident !!) nous sommes en retraite mais nous avons aussi des devoirs pour d' autres activités ou envers nos familles et petits enfants.

4 **LE SITE** :Le docteur LENOEL est notre webmaster ; je vous invite à ouvrir 1 fois par mois le site FARA.COM pour les nouvelles de la FARA et pour les articles de l' AMEREVE .Nous cherchons un site ludique d' accès facile où nous pourrions mettre des infos diverses , de « dernière minute » le site de la FARA ayant des contraintes trop importantes et un bulletin bisannuel n' étant pas suffisant*.

CR du CA du 29 MARS

1- le bureau a été formé : voir liste sur page 1

2 -fixation du lieu de la prochaine AG délocalisée dans le 64 le VENDREDI 10 MARS :LE DR ETCHEBEST est notre interlocuteur et rendez vous a été pris pour faire de cette journée « une belle journée de rencontre pour l' AMEREVE »

3 -A l' unanimité le CA a décidé de suspendre le don de 4000€ à l' AFEM pour 1 an (bilans actifs et passifs AMEREVE et AFEM adressés au membres du CA au préalable)

4 -Prochain congrès de la FARA à Rennes en Bretagne organisé par le Dr LECORGNE /4Date à fixer

5 Voyages MEKONG et Saint Petersburg (modifiés pour élections présidentielles et vacances scolaires)/inscriptions à faire*